



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autoroutes et routes

Question écrite n° 5011

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la nécessité d'organiser une campagne d'information dans le but d'inciter les Français à ne pas abandonner leurs détritiques le long des routes de France. En effet, l'attractivité touristique de notre pays est incontestable mais il est essentiel que notre image ne soit pas entachée par celle des détritiques qui jonchent nos routes. Une campagne de communication est utile pour inciter chacun d'entre nous à maintenir propre nos routes et promouvoir notre pays. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles suites elle entend réserver à cette demande.

Texte de la réponse

La propreté du réseau routier national et notamment de ses abords constitue un enjeu important pour le ministère chargé des transports. En effet, outre l'image forcément négative que donnent les déchets et objets répandus le long des routes, leur ramassage et le nettoyage des bas-côtés entraînent des dépenses importantes dans un contexte budgétaire contraint. Dans le passé, plusieurs campagnes nationales ont été conduites sous l'égide du ministère chargé des transports pour inciter les usagers à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement, et notamment à ne pas jeter leurs détritiques le long des routes. Depuis 2011, des campagnes de sensibilisation ont été menées par les directions interdépartementales des routes, avant ou pendant la période estivale, en direction des usagers. Sous le titre commun « La route n'est pas une poubelle », ces actions ont eu pour but de montrer, parfois sous une forme très imagée et saisissante, la quantité impressionnante de détritiques ramassés le long des axes nationaux. Ces actions devraient être renforcées et appuyées par une campagne nationale, dans le courant du premier semestre 2013, qui concernera le réseau routier national. Le problème n'est pas spécifique aux routes nationales et concerne l'ensemble des voiries ; des gestionnaires d'autres réseaux, (conseils généraux, sociétés d'autoroutes, ...) confrontés aux mêmes difficultés, ont engagé des actions similaires.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5011

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5066

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7405